

Mise en service / Test de fonctionnement

Lors de la mise en service d'une installation et de la robinetterie, les mesures suivantes sont nécessaires (entre autres) afin de s'assurer de son bon fonctionnement:

- Rinçage de la tuyauterie.
- Contrôle des fonctions des actionneurs et de leurs réglages.

Concernant les épreuves hydrauliques, les points suivants doivent être pris en considération:

- La température des robinets doit être au minimum de +10°C.
- Pression nominale (PN) des robinets.
- Vidange des robinets après épreuve (risques de congélation).
- Contrôle de l'étanchéité des raccordements exécutés et des presse-étoupes.

Conseils particuliers

Laisser les robinets à tournant sphérique en position de pleine ouverture ou fermeture pour éviter la détérioration des éléments d'étanchéité en ligne.

Oxygène

- Pour les robinets en service sur oxygène gazeux, des mesures spéciales doivent être prises. Des instructions particulières sont à votre disposition sur demande.

ATEX

- Dans le cas de robinets pour utilisation conformément à la directive ATEX 94/9/CE, l'attribution de la classe de température correspondante est déterminée par la température du fluide.

 II 2 DG c T1-T6 (85°C-400°C)

Information spécifique aux produits

- Veuillez tenir compte des instructions de montage spécifiques aux produits. Ces instructions de montage peuvent être téléchargées sur notre page d'accueil www.klinger.kfc.at ou sont disponibles sur simple demande.

Déclaration de conformité

selon Directive Européenne 97/23/CE



Nous,

Klinger Fluid Control GmbH.

déclarons que nos produits de robinetterie de DN 32 et supérieurs sont conformes aux exigences de la Directive Européenne 97/23/CE ainsi qu'aux normes correspondantes

EN19, EN10213, EN12266, EN12516

et satisfont aux exigences de la procédure d'évaluation de conformité.

Module H (Assurance Qualité complète)

Ing. Josef Nahringbauer

Le système d'assurance qualité est contrôlé par le TÜV autrichien (organisme notifié 0408). Une déclaration de conformité détaillée par produit peut être reçue sur demande.


KLINGER
Fluid Control

Am Kanal 8-10
2352 Gumpoldskirchen
Austria

téléphone +43 2252 600-0
téléfax +43 2252 600-100
office@klinger.kfc.at
www.klinger.kfc.at

wT4348_12 B100005
édition 03/2013


KLINGER
Fluid Control

Précautions de sécurité

Dangers mécaniques

- Faites attention aux parties pointues ou saillantes du robinet, il y a risque de blessure.
- Faites attention lors de la mise en marche. Ne mettez pas vos mains dans le passage quand les robinets se ferment, il y a risque de la blessure.
- Faites attention aux chutes d'objets pendant le transport, la mise en marche et la maintenance.
- Lors de l'utilisation d'engins de levage, veuillez suivre les règles de sécurité spécifiques à ces équipements.
- Manœuvrer un robinet de façon incorrecte ou sans autorisation peut entraîner des variations soudaines de pression susceptibles de causer des dangers considérables et des blessures.
- Pour les robinets équipés de consoles, assurez vous que les parties tournantes ne présentent pas de risque de blessure.

Dangers électriques

- Pour les robinets équipés de motorisations électriques, les instructions et précautions de sécurité propres au constructeur de la motorisation doivent être respectées.

Dangers thermiques

- Selon les conditions de service, les surfaces des robinets peuvent atteindre des températures très hautes ou très basses. Attention aux risques de brûlures graves.
- Attention: les surfaces chaudes peuvent causer la combustion spontanée de produits inflammables par contact ou par diffusion de chaleur.

Dangers auditifs

- Selon les conditions d'utilisation, de hauts niveaux sonores peuvent être atteints pendant des phases de cavitation. Cela peut entraîner des dommages auditifs.
- Lors de l'ouverture de robinets sous pression, l'écoulement à haute vitesse du fluide peut entraîner de fortes nuisances sonores. Cela peut entraîner des dommages auditifs.

Dangers dus aux vibrations

- Attention: l'ouverture ou la fermeture brusque des robinets peut entraîner des variations de pression et des vibrations indésirables, ce qui peut causer des dommages aux robinets ou aux installations (tuyauteries, etc. ...).

Dangers dus au rayonnement électromagnétique

- Tenir compte des risques liés au rayonnement électromagnétique mentionnés dans les instructions d'utilisation des constructeurs de motorisations

électriques équipant les robinets.

Matières et produits dangereux

- Prudence: tenir compte des risques propres aux produits dangereux (inflammables, corrosifs, toxiques, etc...) dans l'utilisation des robinets. L'opérateur est responsable de l'application des règles de sécurité internes au site.

Dangers ergonomiques

- Tous les dangers ergonomiques tels que l'accessibilité, les consignes, etc ... doivent être pris en considération par l'opérateur du site.

Dangers en rapport avec l'environnement opérationnel

- L'atmosphère environnante et les températures ambiantes ne doivent pas avoir d'influence négative sur les robinets, leurs motorisations et les fluides véhiculés.

Dangers pour le transport

- Les dangers liés au transport sont précisés dans les manuels d'instructions spécifiques aux produits.

Assemblage, installation et mise en service

- Lors du raccordement d'une motorisation au réseau électrique, les consignes de sécurité du constructeur de la motorisation doivent être respectées.
- Robinets à souder: les règles de sécurité du site doivent être respectées pendant les opérations de soudage.
- L'utilisation des robinets au-delà des limites admissibles de pression/température est interdite et peut conduire à des dommages considérables.
- Lors de la première mise sous pression interne (test de pression, test de fonctionnement), une distance de sécurité adéquate doit être observée.

Maintenance

- Tous les travaux de maintenance et de réparation, hormis le graissage et le resserrage des garnitures, doivent être exclusivement effectués après dépressurisation de l'installation. Les robinets doivent être vidés avant le commencement des travaux.
- Les travaux de maintenance et de réparation doivent être effectués uniquement par du personnel qualifié.

Dépannage

- Lors du resserrage des garnitures, il est nécessaire de considérer les risques liés à la nature du fluide éventuellement en fuite vers l'extérieur.
- Lors des travaux de maintenance et de réparation, tenir compte des risques liés à la présence de résidus de produits dangereux dans les robinets. Prudence: risques de feu, brulure et contamination.

Arrêts de service

- Lors des arrêts, les robinets doivent être complètement vidés y compris les chambres mortes. Prudence: dangers éventuels dus aux résidus de produits véhiculés.
- Les robinets ne doivent être déposés qu'après dépressurisation et purge complète.
- Si les robinets ne sont plus utilisés, ils doivent être traités de manière appropriée.

Stockage avant installation

- Lors de la réception des matériels, s'assurer que les robinets, dispositifs de commande et accessoires n'aient pas été endommagés pendant le transport.
- Pendant le stockage, les robinets doivent être protégés du sable, de la poussière et autres contaminations et ne doivent pas être exposés à la pluie, au soleil ou au gel pendant une longue période.
- Pour le transport de robinets de poids importants, des palettes ou équivalent doivent être utilisées.
- Pour le levage, des sangles et des palans doivent être utilisés. Lever les robinets par accrochage des motorisations n'est pas admissible.
- Les robinets à tournant sphérique BALLOSTAR sont livrés en position OUVERTE. Les raccords sont munis de protections contre les contaminations et les dommages. Nous recommandons de n'enlever ces protections que peu de temps avant l'installation des robinets.
- Les robinets doivent être stockés dans des locaux fermés, dans une ambiance non agressive et protégés de l'humidité et des contaminations.
- Attention: les robinets ne doivent pas être utilisés pour des températures et des pressions supérieures à celles indiquées. Notre Garantie ne s'applique pas dans le cas contraire. Les pièces soumises à la corrosion, les pièces d'usure et les consommables sont exclues de la garantie.
- Si des protections ou des barrières étanches sont utilisées, des mesures appropriées doivent être prises pour s'assurer de l'absence de condensation à l'intérieur des emballages. Des mesures de conservation appropriées sont recommandées pour le stockage dans des locaux poussiéreux.
- Pour éviter toute confusion, tous les matériels stockés doivent être étiquetés selon les indications du bordereau de livraison et stockés à l'emplacement correct.
- La température dans les magasins de stockage ne doit pas excéder les limites de -20°C et $+50^{\circ}\text{C}$ et les variations rapides de température (cause de condensation et de perspiration) doivent être évitées.
- Les instructions de montage sont jointes à la livraison et doivent être conservées avec les matériels afin que la transmission de ces informations importantes soit assurée.
- Nos clients seront avertis par courrier de toutes modifications relatives aux produits Klinger susceptibles d'affecter ces instructions de stockage. Tous dommages consécutifs à un stockage incorrect libéreront Klinger de toutes obligations liées à la garantie et la responsabilité du fabricant.

Montage

- Toutes les installations doivent être réalisées par des personnes formées et qualifiées.
- Avant l'installation des robinets, les tuyauteries doivent être correctement nettoyées. Des résidus de soudure et autres contaminations dans les tuyauteries peuvent endommager les surfaces d'étanchéité des robinets après la mise en service. De la même façon, il est nécessaire de s'assurer de la propreté interne des robinets (salissures éventuelles dues au transport et au stockage).
- Pour l'installation des robinets, le parallélisme de la tuyauterie et des brides ainsi que la coaxialité doivent être assurés. Le supportage des robinets et les points fixes de la tuyauterie ne doivent pas s'opposer aux dilatations thermiques. Les robinets insuffisamment supportés sont soumis à des contraintes mécaniques excessives qui peuvent causer des fuites, des vibrations et du bruit. La dilatation thermique des tuyauteries doit se faire librement, à l'aide de compensateurs ou autres dispositifs. Sans ceux-ci, les dilatations thermiques génèrent des contraintes importantes aux joints.
- Détermination de l'emplacement des robinets: les robinets ne doivent pas être installés à un point bas de la tuyauterie, hormis si ils sont destinés à une utilisation spéciale.
- Avant montage, il convient de s'assurer que les protecteurs des orifices des robinets sont enlevés. Les filetages des robinets à visser doivent être correctement nettoyés. Les produits d'étanchéité ne doivent être appliqués que sur les filetages de la tuyauterie afin de ne pas pénétrer à l'intérieur des robinets. Le robinet est d'abord vissé à la main, puis serré à la clé sur l'embout 6 pans du raccordement, et ce, sans serrage excessif. Les robinets à piston à visser doivent être montés en position fermée pour éviter tous dommages du système d'étanchéité. Inversement, les robinets à tournant sphérique ou cylindriques doivent être montés en position ouverte.
- La boulonnerie d'assemblage des robinets à brides doit être traitée avec un lubrifiant admissible. Les vis sont d'abord serrées à la main puis ensuite en croix à la clé dynamométrique jusqu'au couple de serrage requis.
- Dans le cas de raccords soudés, les extrémités à souder de la tuyauterie doivent être usinées selon les normes en vigueur et la coupe parfaitement perpendiculaire à l'axe. Un refroidissement suffisant doit être fourni pour éviter tous dommages dus à une température excessive pendant le soudage.
- Les robinets à piston doivent être soudés en position fermée. Inversement, les robinets à tournant sphérique ou cylindriques doivent être soudés en position ouverte.
- Les robinets équipés d'actionneurs sont réglés et contrôlés dans les ateliers du fabricant. Ainsi les robinets sont prêts pour mise en service après l'installation. Les instructions pour le remplacement ou le réglage des actionneurs doivent être obtenues auprès fabricant des robinets.
- La course des actionneurs doit être contrôlée par des contacts de fin de course et non pas par des limiteurs de couple.